

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Décision du 24 avril 2017 portant nomination des membres du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

NOR : DEVT1712052S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général des infrastructures, des transports et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;
Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires ;
Vu la décision du 23 décembre 2014 portant composition du comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer ;
Vu la décision modificative du 25 novembre 2015,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés comme membres suppléants au comité technique spécial de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer, en qualité de représentants du personnel :

Au titre de l'organisation CFDT

Mme Leila AZZAOUI, en remplacement de Mme Marie-Claire TILLIET.

Au titre de l'organisation CGT

Mme Florine WONG, en remplacement de Mme Gwenaëlle JOURDREN.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Fait le 24 avril 2017.

*Le directeur général des infrastructures,
des transports et de la mer,*
F. POUPARD